



HAL
open science

MSHS Sud-Est - Maison des sciences de l'homme et de la société Sud-Est

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. MSHS Sud-Est - Maison des sciences de l'homme et de la société Sud-Est. 2017, Université Nice Sophia Antipolis, Centre national de la recherche scientifique - CNRS, Université de Corse Pasquale Paoli. hceres-02032023

HAL Id: hceres-02032023

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02032023>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation de la Structure fédérative :

Maison des Sciences de l'Homme et de la Société Sud-
Est

MSHS Sud-Est

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Nice Sophia Antipolis

Università di Corsica Pasquale Paoli

Centre National de la Recherche Scientifique – CNRS

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 08/09/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Arnauld Leclerc, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de la fédération :	Maison des Sciences de l'Homme et de la Société Sud-Est
Acronyme de la fédération :	MSHS Sud-Est
Label demandé :	USR
N° actuel :	3566
Nom du directeur (2016-2017) :	M. Tobias Scheer
Nom du porteur de projet (2018-2022) :	M. Tobias Scheer

Membres du comité d'experts

Président :	M. Arnauld LECLERC, Université de Nantes
Experts :	M ^{me} Gaëlle DELETRAZ, Université de Pau et des Pays de l'Adour (représentante des personnels d'appui à la recherche) M. François RIGALLEAU, Université de Poitiers (représentant du CoNRS) M. Michel STREITH, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand
Délégué scientifique représentant du HCERES :	M. Christian Boix
Représentants des établissements et organismes tutelles de la fédération :	M. Jeanick BRISSWALTER, Université de Nice Sophia Antipolis Côte d'Azur M ^{me} Brigitte PAPIN, CNRS M. Marc MUSELLI, Università di Corsica Pasquale Paoli

1 • Introduction

Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité

Une première Maison des Sciences de l'Homme de Nice (MSHN), créée en 2002 et ayant le statut d'Unité Mixte de Service (UMS), connut une crise majeure en 2009 en raison de difficultés de gouvernance, d'un périmètre trop restreint et d'une gestion financière opaque. Elle perdit alors son statut CNRS et sa reconnaissance par le réseau national des MSH.

Un second projet de MSH fut alors impulsé dès 2011 sous la forme d'un Institut des Sciences Humaines et Sociales de Nice-Sophia Antipolis qui conduisit à l'actuelle Maison des Sciences de l'Homme et de la Société du Sud-Est (MSHS Sud-Est). Cette nouvelle structure a été labellisée par le réseau national des MSH en 2013 en même temps que le CNRS la dotait du statut d'Unité de Service et de Recherche (USR n°3566). La MSHS Sud-Est a désormais un périmètre scientifique élargi recouvrant l'ensemble des sciences humaines et sociales (y compris le secteur droit, économie, gestion). Ses tutelles sont désormais l'Université de Nice Sophia Antipolis, l'Université di Corsica Pasquale Paoli et le CNRS.

La MSHS Sud-Est poursuit trois activités majeures : (1) elle est d'abord un lieu d'échanges, de rapprochements des disciplines et de production scientifique dans une logique d'interdisciplinarité non seulement entre les SHS mais aussi de plus en plus avec les autres secteurs de la connaissance (santé, sciences et techniques) ; (2) elle est également un lieu de soutien à l'instrumentation de la recherche scientifique à travers le développement d'une plateforme technologique « *Complexity and Cognition Lab* » (CoCoLab) ; (3) elle est enfin porteuse du volet SHS de l'initiative d'excellence « Université Côte d'Azur - Joint, Excellent and Dynamic Initiative » (IDEX UCA JEDI).

Sa politique scientifique s'est appuyée lors du précédent contrat sur une structuration en 4 axes thématiques : (1) « Cognition et coopération » ; (2) « TIC, usages et communautés » ; (3) « L'Europe et ses "Autres" » ; (4) « Territoires, systèmes techniques et usages sociaux ». Pour la période 2018-2022, sa politique scientifique s'adossera à 5 axes :

- « Computation et Sciences Cognitives » (CoCoSCI) ;
- « Technologies numériques, communautés et usages » ;
- « Mondialisations, circulations, altérités » ;
- « Territoires : construction, usages, pouvoirs » ;
- « Histoire des idées, des sciences et des pratiques ».

Équipe de direction

L'équipe de direction est constituée du directeur, du directeur-adjoint et du secrétaire général. La direction s'appuie en pratique sur le conseil des directeurs d'unité de recherche qui se réunit 2 à 3 fois par semestre. Chaque axe thématique possède un responsable et son comité d'axe sous la surveillance du conseil des directeurs.

Effectifs propres à la structure

La MSHS Sud-Est dispose de 6 personnels permanents en propre correspondant à 5,5 ETP (4,5 pour l'université et 1 IT CNRS).

2 • Appréciation sur la structure fédérative

Avis global

Dans sa phase initiale de redéploiement, la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société Sud-Est (MSHS Sud-Est) a logiquement privilégié la dimension d'« agora interdisciplinaire » pour activer un rapprochement entre les disciplines. Cette impulsion a débouché sur des réussites incontestables. La MSHS a su constituer un espace où des collaborations nouvelles entre disciplines se développent. Elle a su également instaurer une offre dynamique de services au bénéfice des laboratoires et des chercheurs. La MSHS devra cependant affronter le défi de la structuration de la recherche en SHS en ancrant des pôles interdisciplinaires plus fédératifs. Dans ce cadre, l'IDEX devrait être un outil précieux.

Les thématiques interdisciplinaires de cette structure sont bien identifiées et correspondent aux sciences cognitives, aux réseaux et usages numériques, à l'altérité et aux territoires. Le projet ajoute un nouvel axe « Histoire des idées, des sciences et des pratiques » qui trouve en fait sa source dans les activités de deux axes du contrat précédent.

• Points forts :

- le dynamisme des activités de recherche de nature interdisciplinaire ;
- la forte implication dans l'IDEX UCA JEDI ainsi que la cohérence entre les structures de la MSH et de l'IDEX qui constitue une garantie de l'efficacité du dispositif ;
- les collaborations innovantes des SHS avec d'autres secteurs de la connaissance ;
- l'offre novatrice de services aux laboratoires ;
- la lisibilité des axes permettant une identification claire de cette MSHS ;
- la cohérence d'ensemble du projet de la MSH Sud-Est.

• Points faibles :

- l'absence des Très Grandes Infrastructures de Recherche (TGIR) alors que plusieurs laboratoires y sont impliqués (mutualisation) ;
- la faible présence de certaines disciplines comme le droit et les sciences politiques ;
- l'Università di Corsica semble peu présente dans les activités de la MSHS ;
- La faible transversalité entre les axes.

• Recommandations :

- le comité d'experts souligne que la MSHS doit veiller à fédérer l'ensemble des disciplines SHS. À ce titre, il invite à poursuivre la réflexion engagée sur la place que pourraient occuper le droit, les lettres et les arts. Il recommande une vigilance sur la gouvernance des axes afin de permettre la représentation de nouveaux porteurs de projets ;
- la MSHS Sud-Est devrait envisager la possibilité d'être aussi un lieu d'échange et de formation pour les personnels de soutien à la recherche des différents laboratoires ;
- le comité d'experts recommande un accompagnement s'agissant des travaux d'installation de la plateforme CoCoLab. Il incite également à s'interroger sur le risque de ne pas avoir un personnel pérenne dédié à la nouvelle plateforme CoCoLab.